

PATRIMOINE

Le château by night

Une première pour les Journées du patrimoine 2014 : un son et lumière viendra animer le château samedi 20 septembre, au soir.

Une animation redonnera ses couleurs au château de la Perrière, samedi 20 septembre à 22h. Aux manettes, Michel Banchereau. Cet enseignant retraité, passionné de théâtre et de musique, s'est spécialisé dans les spectacles son et lumière. Il en est à sa 29^{ème} création. Avant cela, il a créé des performances pour des écoles ou des associations. "Je ne connaissais pas le château de

la Perrière, c'est une belle découverte. Le cadre est plaisant", note Michel Banchereau, originaire de Thorigné d'Anjou. Ne vous attendez pas à une fresque historique. En lieu et place, l'histoire de "La dame sans voix" vous sera contée. Une soprano rentre chez elle et, alors qu'elle s'apprête à faire une reprise, sa voix a disparu. Enfin, pas tout à fait puisqu'elle continue de circuler et rebondir sur les différents éléments architecturaux du château. La solution à son problème lui sera donnée par une ribambelle d'enfants. Avant d'aboutir à ce joli conte, Michel

Des artifices partiront de la façade

Son et lumière raniment la vie de château.



Banchereau a élaboré durant plusieurs semaines un scénario, enregistré des bandes magnétiques, choisi les musiques et les costumes. Une création complète. D'une durée de 45 minutes, le spectacle utilise pleinement l'espace qui l'entoure et s'amuse de chaque recoin qui le compose. Michel Banchereau sera accompagné d'un artificier qui l'épaulera sur les effets de lumières et les artifices. Deux associations locales prendront également part au spectacle : le chœur de l'ensemble Ligeralis ainsi que l'Ecole intercommunale de musique d'Avrillé. Dans un premier temps en tant que figurants puis, à la fin du spectacle, ils proposeront un accompagnement musical. "Mais tout le monde est le bienvenu pour la figuration," explique Michel Banchereau. L'invitation est lancée. Quant aux spectateurs, on parie qu'ils resteront sans voix.

■ Samedi 20 septembre : de 18h à 22h, visites théâtralisées.
 À 22h, son et lumière (spectacle tout public)
 Dimanche 21 septembre : de 13h à 18h, visites théâtralisées.

Dans un écrin naturel

L'Histoire ne se lit pas que dans les vieilles pierres. Cette année encore, un parcours libre de 13 sites permettra de découvrir les facettes agricoles d'Avrillé : Manoir de Rozé, Château de la Perrière, Moulin de la Garde, jeu de boules de fort, le lieu dit la Closeraie, la maison du Prieur de la Haye aux Bonshommes, Abbaye de la Haye aux Bonshommes, l'Adezière, lieu-dit le Marais Vert, Moulin de la Croix Cadeau, Petit Plateau,

les Verronnières. L'occasion de découvrir des lieux et bâtiments qui ont permis à la commune de se développer.

■ Rendez-vous samedi 20 et dimanche 21, de 10h à 18h.



Plus d'informations sur
www.ville-avrille.fr